Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Février 2018

NUMERO 72

Revitalisation
du centre bourg

RUE DE TOULAN ET RUE DU STADE

FESTIVAL AUTOUR D'ELLE

NOUVEAU DORTOIR DES MATERNELLES

Travaux

Saint Agathon

Taolenn

Sommaire

03. Le mot du maire
04. Commission urbanisme et voirie
08. Commission affaires scolaires
10. Guingamp Communauté
12. Commission du personnel
13. Commission culture
18. Associations
22. Environnement
23. Informations
24. Informations mairie

NUMÉROS utiles

Pharmacien
Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

Infirmières
Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36
Solene Goasdoué, Tél. : 06 76 66 52 36

Médecin
Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

Kiné
Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Dépot légal : Février 2018
Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.
Responsable : Nicolas Turbot
Membres : Pierre Normant, Patricia Beurel, Alain Castrec, Josiane Perrot.
Photos : Mairie
Mise en page et impression : roudenngrafik 02 96 11 97 00

OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91
Fax : 02 96 44 98 68
E-mail : mairiesaintagathon@wanadoo.fr
Site : www.ville-saintagathon.fr

MÉDIATHÈQUE municipale

Tél : 02 96 44 72 53
Horaires d'ouverture :
Mardi : 15h30 - 19h
Mercredi : 15h - 19h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi : 9h - 12h
14h - 17h

LA POSTE communale

Agence postale
Ouverture
Du lundi au samedi de 9h à 12h.

PERMANENCE des élus

Lucien Mercier, Maire,
du lundi au vendredi 10h à 12h

Elisabeth PUILLANDRE :
sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h

Thierry LE GUENIC
sur rendez-vous le jeudi

Anne-Marie PASQUIET
sur rendez-vous le lundi

Patricia BEUREL
sur rendez-vous

Alain CASTREC
semaine impaire le lundi de 10h à 12h,
semaine paire le mercredi de 10h à 12h

Tél. permanence : 06 72 81 61 23

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé et dans le respect de l'environnement

Avant toute chose, une rétrospective de l'année écoulée ne saurait être complète sans évoquer la réforme majeure qu'est l'instauration d'une nouvelle carte intercommunale au 1er janvier 2017 avec la création de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération.

L'impact est loin d'être neutre sur notre collectivité avec des nouvelles compétences exercées par l'EPCI, des schémas décisionnels qui évoluent, des interlocuteurs à appréhender.

Je suis conscient de l'ampleur du travail accompli et à accomplir pour mettre sur orbite cette nouvelle EPCI. J'ai malgré tout quelques regrets concernant notre place dans cette nouvelle entité.

N'étant pas représentés dans l'exécutif, nous avons le sentiment d'être déconnectés de GP3A. En effet, l'absence de représentant au bureau nous implique moins, sans omettre l'absence de relais de nos avis et positions. Car force est de constater qu'actuellement peu d'informations sont diffusées.

De plus, cette mise en place s'est accompagnée d'une réorganisation administrative et donc, à notre niveau et donc de la recherche du bon interlocuteur pour échanger sur nos dossiers et projets.

Malgré tout, il conviendra que chacun trouve ses repères tant au niveau des élus que du personnel pour continuer à œuvrer dans l'intérêt général. La commune, maillon de proximité, s'associe et accompagne l'agglomération et l'inverse est vrai.

Nous sommes de bonne volonté et bien présents dans les commissions qui nous ont été accordées.

Après le SCOT les élus de ce grand territoire vont se pencher sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Là encore, la politique de développement de notre territoire sera à l'ordre du jour, sachant que les intérêts du Sud et du Nord de l'Agglo ne sont pas identiques dans des domaines sensibles : agriculture, industrie, commerce et habitat.

A l'inverse, GP3A doit aussi laisser, et permettre aux communes d'avoir un minimum de liberté d'entreprendre sur leur territoire. De porter des projets pour leur population, en les accompagnant, pour les concrétiser. Le dynamisme d'une commune n'est pas sans rejaillir sur l'ensemble du même bassin de vie. Dès lors, on ne peut que se réjouir des projets menés par les uns et les autres.

Cette année a touché durement notre équipe avec la perte de Lionel BIHANNIC en septembre. Nous avons perdu plus qu'un collègue. Nous avons perdu un ami.

La commune garde l'empreinte de son travail au travers des nombreux projets menés. Notamment La Grande Ourse. ■

Bonne et heureuse année 2018 à tous

Blezad mat ha laouen 2018 d'an holl

→ Votre maire,
Lucien MERCIER

Mise en conformite du PLU

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence urbanisme a été transférée à GP3A, qui est devenue compétente pour poursuivre les études de modification du PLU engagées par la commune par arrêté municipal en date du 28 janvier 2016.

De ce fait, elle est donc seule compétente pour poursuivre les procédures engagées par les communes avant cette date. Ainsi, le code de l'urbanisme établit que l'établissement public de coopération intercommunale peut achever toute procédure d'élaboration, ou d'évolution

- d'un plan local d'urbanisme,
- d'un document en tenant lieu, engagée avant la date de sa création, y compris lorsqu'elle est issue d'une fusion,
- du transfert de cette compétence.

Lorsque la procédure a été engagée par une commune, l'accord de celle-ci est requis. Il se substitue de plein droit à la commune ou à l'ancien établissement public de coopération intercommunale dans tous les actes et délibérations afférents à la procédure engagée avant la date de sa création, de sa fusion, de la modification de son périmètre ou du transfert de la compétence ».

L'exercice de cette compétence en matière de PLU par la communauté d'agglomération ne permet plus à la commune de poursuivre elle-même la procédure de modification. GP3A a cependant la possibilité d'achever la procédure engagée par la commune.

En date du 13 septembre 2017, le conseil municipal a donc donné son accord pour poursuivre la procédure de modification du PLU par la communauté d'agglomération, dont la poursuite des études sera assurée par l'Atelier Urbain de Lannion et financées par GP3A. Une première réunion de travail a été fixée au début de l'année prochaine.■

Plan local d'urbanisme intercommunal

Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération (GP3A) a prescrit la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur l'ensemble de son territoire, soit une procédure qui devrait durer de 2 à 3 ans. Une collaboration est prévue avec les communes membres, dont le Maire et l'adjoint à l'urbanisme qui ont été désignés par le conseil municipal pour participer au comité de pilotage en charge du dossier.

Une première réunion de ce comité de pilotage s'est tenue le 30 novembre 2017 à l'UCO pour fixer les objectifs du **PLUi** qui devront constituer un outil d'aménagement stratégique et opérationnel élaboré par l'agglomération en collaboration avec les communes :

- Le **PLUi** étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable (pour les 10 ans à venir) et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.
- Le **PLUI**, une fois approuvé, se substituera aux PLU communaux et cartes communales.
- Le **PLUi** offre le choix d'intégrer d'une part les politiques Habitat (PLUI valant Programme Local de l'Habitat) et d'autre part les politiques Transports et Déplacements (PLUi valant Plan de Déplacements Urbains).
- Le **PLUI** traduit les grandes orientations du SCOT. Différent d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document cadre qui oriente l'élaboration des documents d'urbanisme locaux mais qui ne règle pas le droit des sols et ne descend pas à la parcelle. ■

Le rôle des communes dans la démarche de PLUI

Même si la dimension intercommunale correspond aux enjeux actuels, le rôle des communes doit néanmoins rester très fort.
Dans l'élaboration d'un **PLUi**, qui demande une précision à la parcelle, le rôle des communes est particulièrement important.

- **Un rôle d'appropriation et de proximité**
  La commune est le lieu de proximité. Elle a un rôle à jouer dans le relais de la dynamique intercommunale que constitue le PLUi.
- **Un rôle de participation et d'apport de connaissances**
  Le PLUi est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de GP3A en collaboration avec les communes membres. La connaissance fine du territoire par les élus municipaux, leurs liens privilégiés avec les habitants, en font des acteurs majeurs de l'élaboration du PLUi.
- **Un enjeu pour le maintien d'une dynamique sur le temps long.**
  Puisque le temps d'élaboration d'un PLUi sur un grand nombre de communes sera long, il est nécessaire de prévoir des temps forts dans les communes.

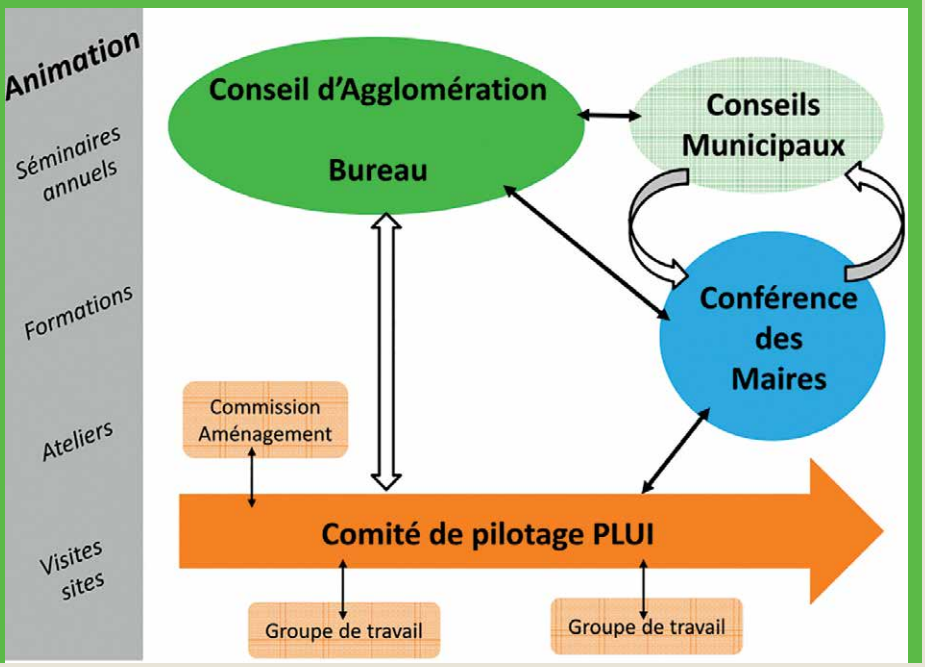

Revitalisation du centre bourg

La commune de Saint-Agathon connait depuis environ deux décennies une évolution plus ou moins maîtrisée. Il est donc nécessaire de mener une réflexion sur le centre bourg pour faire face aux différentes mutations démographiques, environnementales, économiques et ainsi, répondre aux besoins des habitants et des acteurs sociaux économiques sur toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

En effet, le centre bourg connait une « certaine désertification » avec la fermeture d'un commerce, et ce malgré divers projets de reprise qui n'ont pas abouti, et des logements inhabités. La boulangerie du bourg, dont les locaux, le matériel de laboratoire et le logement sont propriété communale depuis 15 ans, est soutenue et accompagnée par la commune. De même, la commune est soucieuse de maintenir un service de proximité avec l'agence postale, logée dans le bâtiment de la mairie. Le campus scolaire est concentré sur les besoins des enfants avec l'arrivée bientôt d'une micro crèche privée de 14 places, située à mi chemin entre la maison des associations et la Résidence Beau Chêne. ■

Pour ce faire, la commune va lancer en ce début d'année une étude de revitalisation du bourg dans le but de maintenir ses commerces, combattre la vacance de logements et de pas de porte en vue de maintenir un maximum d'équipements et de services publics nécessaires à la vie du cœur du bourg. Cette étude visera à répondre à ses attentes en sollicitant l'ensemble des partenaires institutionnels, les associations et la population et devra prendre en compte :

- **L'aspect urbanisme :** Reprendre l'espace centre bourg dans sa globalité tout en gardant son caractère intrinsèque (Place, paysager, voies roulantes, stationnement et cheminements piétonniers) pour l'égayer et le valoriser.
- **L'aspect habitat :** Augmenter et améliorer l'offre de logements. Sensibiliser les propriétaires fonciers, en lien avec l'étude de revitalisation des centres villes et centres bourgs menée par l'EPCI depuis 2015.
- **L'aspect sociologique :** Des services publics recentrés sur le bourg (poste, maison des associations, médiathèque, écoles, accueil périscolaires…), accueil multi-générationnel, normes PMR.
- **L'aspect économique :** Accompagner les commerces existants afin de pérenniser leurs activités et favoriser la reprise des locaux commerciaux disponibles.
- **L'aspect écologique :** maillage des liaisons douces entre les différents équipements en prenant en compte les arrêts du transport collectif mis en place par l'EPCI.
- **L'aspect culturel :** médiathèque et salle culturelle accessibles à tous ; La signalétique bilingue sur tous les équipements, panneaux directionnels et d'information.
- **L'aspect démographique :** un lotissement communal répondant aux critères environnementaux et de développement durable.

Le périmètre d'étude sur le quel les élus entendent mener cette étude porte sur deux secteurs dont la réalisation est prévue en plusieurs phases successives étalées sur plusieurs années. ■

Rues du Stade et de Toullan

Les travaux d'aménagement des rues du Stade et de Toullan ont démarré en ce début du mois de décembre 2017 par la réalisation du réseau d'eaux pluviales dans la rue de Toullan. Les travaux sont réalisés par l'entreprise EUROVIA qui a décroché le marché de travaux pour un montant total de 584 553.19 € TTC. Ces travaux doivent durer une dizaine de mois pour être achevés vers la fin de l'été.
Pour tous ceux qui souhaitent consulter le plan, le projet est affiché à l'accueil de la mairie.

Les accès PMR seront pris en compte dans tous ces amménagement

Dans le cadre de ces travaux, GP3A a prévu de rénover le réseau d'assainissement des eaux usées dans la rue du Stade et de prolonger celui de la rue de Toullan pour desservir les quelques habitations non encore raccordées à ce réseau. Une réunion de présentation du projet est à l'ordre du jour et devrait être annoncée aux riverains dès que l'étude aura été finalisée. Néanmoins la planification de ces travaux a été intégrée dans le planning des travaux de la commune pour permettre une meilleure organisation du chantier afin que les riverains soient le moins incommodé possible.

Le périmètre d'étude sur le quel les élus entendent mener cette étude porte sur 2 secteurs dont la réalisation est prévue en plusieurs phases successives étalées sur plusieurs années.

1. Un secteur immédiat autour de la place du bourg, dans lequel il est question de réhabiliter la place afin de la rendre plus conviviale, de réaménager la rue Louis Berthelot qui représente l'artère principale du bourg et la rue des écoles qui dessert principalement des équipements publics communaux. L'ensemble de ces aménagements devra prendre en compte tous les modes de déplacement et être accessibles à l'ensemble des utilisateurs y compris les PMR.
2. Un secteur étendu proche du bourg qui concerne une zone d'urbanisation future, située à l'ouest du bourg, qui constitue aujourd'hui une réserve foncière, inscrite au PLH et que la commune projette d'acquérir avec le concours de l'établissement foncier de Bretagne. L'objectif est de développer une réflexion sur ce secteur dans le cadre d'un projet d'aménagement pour avoir une vue d'ensemble en vue d'y réaliser une opération de logements, une aire de jeux et de détente avec parcours sportif à proximité de la vallée du Frout, un bassin de rétention des eaux pluviales inscrit dans notre schéma d'assainissement des eaux pluviales.

Lotissement de Kerauter

Les travaux d'aménagement du lotissement de Kerauter rencontrent des retards dans l'avancement des travaux de viabilisation et de ce fait, les futurs candidats à l'accession à la propriété devront encore attendre quelques temps avant que leur soient délivrés leurs permis de construire. En effet, le porteur de projet a informé la mairie qu'un permis d'aménager modificatif serait prochainement déposé en mairie pour prendre en compte certaines modifications relatives aux réseaux des eaux pluviales et usées qui doivent être modifiés en raisons d'un problème de servitudes de réseau qui n'a pu être réglé.
A cet effet, la commune qui devait réaliser en 2017 un tourne à gauche sur la rue de Kerhollo (RD9), nécessaire à la desserte du lotissement, a décidé de reporter les travaux d'aménagement à une date ultérieure, en attendant que le porteur de projet ait obtenu sa nouvelle autorisation d'urbanisme.

Lotissement de la ource

Les travaux de voirie définitive du lotissement de la Source devraient démarrer vers le mois de mai 2017. Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA qui a décroché le marché pour un montant total de 122 246.71 € TTC. Ces travaux intègrent également la voirie définitive des logement sociaux réalisés par Guingamp Habitat et actuellement en cours de construction.

La rentrée de septembre 2017 a été caractérisée par le retour à la semaine de 4 jours ; retour en force puisque 37% des communes sur le plan national, ont choisi et obtenu cette autorisation dérogatoire pour cette rentrée. Cela a concerné un peu plus du quart des élèves en France. Globalement, ce sont plutôt des communes rurales qui ont saisi cette opportunité.

Concernant la commune de Saint Agathon, l'organisation liée à la Réforme de janvier 2013 sur 4 jours ½ et mise en place en septembre 2014 était qualitative et satisfaisait les enfants ainsi que les parents tant par la compétence et l'investissement des intervenants que par la diversité des activités proposées.

Néanmoins, la commune a tenu compte de l'avis, après sondage, des parents et enseignants majoritairement favorables à un retour à la semaine de 4 jours. De plus, l'harmonisation des rythmes scolaires était souhaitée par l'ensemble des communes du bassin guingampais.

Ainsi la classe a lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h, le matin et de 13h45 à 16h30 l'après-midi, pour les 62 enfants de maternelle et 119 élèves de l'école élémentaire.

Mme Valérie Ollivier a pris les fonctions de directrice de l'école élémentaire et enseigne en CE2.

Tournons la page 2017 et préparons celle de 2018 !

L'école maternelle sera dotée d'un nouveau dortoir spacieux de 70 m^2 avec 30 couchages et modulable car transformable en pièce pédagogique avec vidéo-projecteur. Cette extension a permis d'agrandir la classe de petite section de près de 15 m^2. Le bâtiment est pratiquement terminé, la réception de chantier étant prévue le 10 janvier 2018. Le bien-être et le confort des enfants ainsi que celui des enseignants et du personnel communal vont s'en trouver renforcés.

L'école élémentaire devrait être équipée de tableaux numériques au niveau des 5 classes. Cet investissement spécifique demande l'accompagnement de servies dédiés de l'éducation nationale.

Là encore, nous souhaitons le meilleur pour les enfants et leurs enseignants dans le cadre du projet d'école.

Avec de tels équipements, les écoles de Saint Agathon accueilleront nous l'espérons de plus en plus d'enfants et impulseront une belle énergie qui servira de modèle.

L'accueil périscolaire reste très sollicité et le projet pédagogique mis en place par Ludivine Philippe et son équipe, engrange un bel enthousiasme des enfants.

Quant à la restauration scolaire, les salles de réfectoire ne désemplissent pas grâce aux bons petits plats concoctés par Aurélien Huon, nouveau cuisinier en place depuis juin 2017 ; 140 à 150 enfants y déjeunent régulièrement.

L'ensemble des équipes réunies autour des enfants contribuent à ce bel élan.

Souhaitons à toutes et tous une belle année 2018, créative, pleine d'enthousiasme et de vitalité. ■

→ AM PASQUIET.

École maternelle

A la rentrée de septembre, nous avons accueillis 62 enfants pour nos 3 classes : 3 TPS (enfants nés en 2015) et 14 PS (enfants nés en 2014) avec Julie Huet-Le Carboulec (directrice), 24 MS (enfants nés en 2013) avec Corinne Legeay et 21 GS (enfants nés en 2012) avec Marjorie Goizet. Huit TPS feront leur rentrée en janvier.

Cette année, les trois classes de l'école travaillent sur le thème du Vivre Ensemble : exprimer ses émotions, partager, coopérer. Dans ce cadre, Benoît Prual, dumiste, interviendra dans les classes dans le but de créer une pièce musicale avec tous les élèves de l'école maternelle.

Pour fêter Noël, les enfants ont assisté à un spectacle de marionnettes de la compagnie Billenbois : L'Arbroscope. Ce spectacle a été financé par l'APE et la municipalité. Les élèves ont aussi invité leurs parents à écouter les chants appris en classe sur le thème de Noël et à partager un goûter. ■

Spectacle de marionnettes

Le nouveau dortoir de l'école maternelle qui servira également d'espace polyvalent est équipé d'un vidéo-projecteur

École élémentaire

Sortie pêche CM1

Les élèves de CM1 ont pêché des petites bêtes dans le Frout afin de connaître l'indice biotique de la rivière (niveau de pollution).
Ils ont été accompagnés par un animateur du Centre d'initiation à la rivière de Belle Isle en Terre qui travaille en partenariat avec le SMEGA.

Des mangeoires pour les oiseaux

Les élèves aident les mésanges à passer l'hiver en leur offrant de la nourriture dans des mangeoires accrochées aux arbres jouxtant les classes. La danse des oiseaux est un beau spectacle !

Tutorat CP-CM2

Les élèves de CM2 sont tuteurs des élèves de CP pour les aider à découvrir l'école élémentaire.

Rencontre athlétisme pour tous les élèves de l'école élémentaire
Un belle après-midi de rencontre sportive : tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à des ateliers d'athlétisme suivis d'un goûter réconfortant !

Sortie au manoir de Kerenez CE1-CE2

Les élèves de CE1-CE2 ont emprunté les chemins pour se rendre au manoir de Kerenez. Ils ont appris à identifier quelques arbres et leurs fruits d'automne afin de réaliser un herbier à destination d'enfants du Brésil.

Nouvelles de l'intercommunalité

A L'EAU QUOI !!!

Dans l'arrêté préfectoral du 17 Novembre 2016 portant création de GP3A au 1er Janvier 2017, les compétences Eau et Assainissement figuraient dans le bloc des compétences optionnelles.

De ce fait GP3A n'a jusqu'à ce jour exercé ces 2 compétences sur une partie seulement de son territoire soit 26 communes pour le service de l'eau potable et 22 communes pour le service de l'assainissement.

Or à compter du 1er Janvier 2018 elle aurait dû être exercée sur l'ensemble du territoire de GP3A.

Toutefois cette extension territoriale se heurte à des difficultés importantes pour assurer la continuité du service sans avoir préalablement réglé avec les communes concernées les modalités financières, juridiques, administratives et technique des transferts à opérer, lesquels ont des impacts importants en matière de budget, de biens, de personnels, de contrats…

Le constat a donc été fait au 1er Janvier 2018, que GP3A ne pouvait assumer pleinement ce rôle et qu'il était nécessaire de disposer d'un délai supplémentaire pour préparer cet exercice.

La loi NOTRE offrant la possibilité de prolonger pour une année supplémentaire cette période transitoire, GP3A exercera cette compétence Eau et Assainissement sur une partie de son territoire comme précédemment en basculant cette compétence du bloc « compétences optionnelles » vers le bloc « compétences facultatives ».

GP3A disposera ainsi d'un délai supplémentaire d'une année soit jusqu'au 31 décembre 2018 afin de préparer le transfert intégral qui sera bénéfique pour tous les acteurs du transfert (collectivités, agents, …) et pour la continuité et la qualité du service public.

Le Conseil Communautaire du 19 Décembre 2017 a voté à la majorité pour ce transfert.

Notre Conseil Municipal dans sa séance du 20 Décembre 2017 a fait de même.

La commission Eau et Assainissement de GP3A dispose donc d'une année supplémentaire pour harmoniser tous les contrats et surtout tous les tarifs pour nos administrés.

Tâche ardue s'il en est car si l'on compare les tarifs pratiqués actuellement dans les anciennes communautés de communes, des disparités très importants existent (voir tableau ci-dessous) et il est à craindre malheureusement qu'une harmonisation des tarifs se fasse au détriment des anciens abonnés de Guingamp Communauté car nos tarifs étaient les plus bas.

Sachez malgré tout que nous resterons vigilants sur ces négociations, dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés. ■

TARIFS actuel de l'eau (prolongés pour 2018)

	Abonnement	Prix du m3 d'eau
Ex GUINGAMP-Communauté	26,32 ht	0,3659 ht
Ex BOURBRIAC	60,12 ht	0,8244 ht
Ex PONTRIEUX	32,00 ht	0,4490 ht
Ex PAIMPOL	32,00 ht	0,6850 ht hors saison 1,37 ht en saison
TREGLAMUS	36,71 ht	0,4530 ht
Ex BELLE-ISLE EN TERRE	42,30 ht	0,3939 ht
LOUARGAT	95,13 ht	1,4745 ht

Nouveauté 2018

A compter du 1 Janvier 2018, a noter l'harmonisation du tarif branchement neuf (montant forfaitaire pour une longueur de 10 m)

Diamètre 25 (branchement ordinaire)	1 250 ht
Diamètre 32	1 500 ht
Diamètre 40	1 800 ht
Diamètre 50	2 000 ht
Additionnel par m au delà de 10 m	125 ht

Harmonisation de la taxe de séjour au 1er janvier 2018

Le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A), réuni le jeudi 26 septembre, a décidé à l'unanimité l'application d'une taxe de séjour intercommunale s'appliquant aux 57 communes constituant l'agglomération.

Afin d'informer le réseau des hébergeurs sur cette évolution, GP3A et l'Office intercommunal de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol, ont organisé 2 réunions publiques, les 19 et 20 octobre derniers, la première à Guingamp et la seconde à Paimpol. Les questions sur ce nouveau fonctionnement ont été nombreuses.

Ce qu'il faut retenir :

Une taxe de séjour au réel : une taxe plus juste

Tous les hébergeurs touristiques marchands sont collecteurs de la taxe de séjour. Instituée au réel, la taxe de séjour est calculée par nuitée et selon le nombre de personnes hébergées, pour une période de perception fixée du 1er janvier au 31 décembre inclus.

Le touriste paie la taxe de séjour :

Dès le 1er janvier 2018, tous les hébergeurs (hôtels, résidences, meublés de tourisme, gîtes, villages de vacances, chambres d'hôtes, aires de camping-cars, hébergements de plein air, ports de plaisance, etc) auront l'obligation de collecter le produit de la taxe de séjour auprès des touristes et de le reverser à GP3A, conformément aux dispositions de la délibération en vigueur.

A quoi sert la taxe de séjour :

Le produit de cette taxe sera exclusivement destiné à financer et soutenir des actions favorisant la fréquentation touristique sur le territoire de l'agglomération et sera, à cet effet, intégralement reversé à l'Office intercommunal de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol.

Une plateforme de déclaration en ligne pour les hébergeurs : c'est facile.

Afin de faciliter les démarches des hébergeurs, GP3A et l'Office de Tourisme de Guingamp-Baie de Paimpol ouvriront une plateforme de déclaration et de reversement de la taxe de séjour en ligne. Ce service, sécurisé et ouvert 24h/24, sera disponible à partir de janvier 2018. Dès à présent, retrouvez toutes les informations concernant la taxe de séjour sur la page d'accueil de la plate forme :

https://taxe.3douest.com/gp3a.php

L'accompagnement des hébergeurs

Afin d'accompagner les hébergeurs dans la prise en main de ce nouvel outil, l'Office de Tourisme

Guingamp-Baie de Paimpol et 3Douest, gestionnaire de l'outil, organisent 2 sessions de formation les 1er et 2 février prochain. Les inscriptions sont possibles, dès à présent, sur le portail en ligne

https://taxe.3douest.com/gp3a.php (attention nombre de places limité).

Pour toute information relative à la taxe de séjour :

Retrouvez en ligne sur la plate-forme toutes les informations utiles : les tarifs 2018, les exonérations, les démarches de l'hébergeur, les cerfas de déclaration…

L'ensemble des Bureaux d'Information de l'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol (Bégard, Belle Isle en Terre, Bourbriac, Callac, Guingamp, Paimpol, Ploubazlanec, Pontrieux) sont les relais d'information pour les hébergeurs concernant la question de la taxe de séjour. ■

Tarifs 2018 en vigueur sur les 57 communes de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération

Par délibération en date du 26 septembre 2017, le Conseil Communautaire de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération a instauré la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2018.
Cette taxe est prélevée, du 1er janvier au 31 décembre par les logeurs pour le compte de l'agglomération, auprès de tous les touristes passant une nuit au moins à titre onéreux sur le territoire.
Elle est appliquée au réel par nuit et par personne à partir de 18 ans.

Catégories d'hébergement	Tarifs GP3A en €/nuit/pers
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	2,00€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,20€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,10€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1,00€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,80€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,60€
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou **sans classement** et tous les autres établissements présentant des caractéristiques équivalentes	0,60€
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou **sans classement** et tous les autres établissements présentant des caractéristiques équivalentes	0,60€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,40€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, **ports de plaisance**	0,20€

Les exonérations prévues par l'art L2333-31 du CGCT sur présentation d'un justificatif sont :
- Les personnes mineures (moins de 18 ans),
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.

Une Equipe administrative à l'écoute de chaque Saint Agathonnais

La commune de Saint Agathon vous offre un accueil adapté à vos besoins. Différents services administratifs sont disponibles pour vous rendre service.

Accueil

Mme Sylvie le GUILLOU vous reçoit pour toutes les démarches liées à l'Etat civil et vous oriente pour d'autres telles que les cartes d'identité, les passeports, les cartes grises depuis que ces démarches sont soit à faire sur internet soit délocalisées sur GUINGAMP.
C'est auprès d'elle que vous pourrez réserver les différentes salles municipales.

Elle encaisse les paiements liés aux écoles et à l'accueil périscolaire ainsi que les locations de salles communales de la maison des associations et de la Grande Ourse.

Elle a en charge la gestion administrative du CCAS et à ce titre peut vous accompagner et vous orienter dans la constitution et l'envoi de dossiers de demande tels que :

- Aide sociale auprès du département (aide à l'hébergement d'une personne âgée ou en situation de handicap), un dossier d'APA (Aide personnalisée à l'Autonomie) pour vous ou un de vos proches en situation de dépendance, un dossier d'aide ménagère auprès du département ou d'une caisse de retraite,
- RSA, CMU, Aide à la complémentaire santé, aide à l'acquisition d'une mutuelle
- Une demande exceptionnelle auprès de la commune, un soutien pour le paiement de factures, le bénéfice des services du centre d'aide alimentaire, une aide pour un voyage scolaire, un tarif dégressif pour la restauration scolaire, un accompagnement aux vacances et loisirs via le centre social de Guingamp et bien d'autres questions encore.

Les critères de ressources attachés à ces aides varient pour chacune d'elle, n'hésitez pas à vous renseigner pour bénéficier de vos droits.

Le service multimédias de la médiathèque est bien sur à votre disposition pour réaliser les démarches sur internet et vous accompagner : impôts, CAF, Sécurité sociale, cartes grises, recherches d'emploi, accès aux droits et au droit, création de boite mail, mais aussi recherches généalogiques….

L'urbanisme

A compter du 1er janvier 2018 c'est GP3A qui devient compétente pour l'instruction des permis de construire et la délivrance des documents d'urbanisme.

Toutefois Mme Sylvie GRARD est toujours missionnée pour répondre à vos questions avant le dépôt de ces documents. Vous pouvez vous adresser à elle pour toute question relative à une construction, une modification de votre habitation (création de pièce, ravalement, changement d'huisseries, un changement de destination d'un bâtiment, les clôtures, etc.…)

Agence postale

La commune gère l'agence postale communale. Ce service vous est proposé tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h. Toutes les actions postales peuvent y être réalisées ainsi que des opérations bancaires simples (retraits, dépôts…)

Mme Isabelle Le PEUCH vous accueille. En cas de vacances nous veillons à son remplacement afin d'assurer la continuité du service.

Ces services administratifs qui travaillent pour vous dans l'ombre

Véronique LE GUYADER est en charge de la réalisation de toutes les opérations comptables, en recettes et en dépenses. Elle travaille en lien étroit avec les services du trésor public qui gèrent les finances des collectivités locales.

C'est elle qui a en charge le suivi de la liste électorale et l'organisation des élections. C'est un travail de fourmi qui demande rigueur et organisation tout particulièrement les années d'élection mais il faut savoir qu'un suivi est réalisé chaque année. Pensez à vous mettre à jour de cette formalité pour accomplir votre devoir citoyen dans les meilleures conditions possibles.

Mme Marie José TOUCHE, secrétaire de mairie, coordonne le fonctionnement des services municipaux en lien direct avec les élus. Elle est chargée du suivi des gros dossiers de la commune et de leur mode de financement (demandes de subventions, budget, marchés publics….)

Elle joue un rôle essentiel de conseil et d'assistance aux élus dans les prises de décision pour tout ce qui concerne le respect des règles juridiques et comptables. ■

Ces services sont disponibles et compétents, nous les remercions pour le service qu'ils assurent auprès de chaque administré

Pleins feux sur

LA GRANDE OURSE
Karr Arzhur

Programmation,
Janvier à juin 2018

En ce début d'année 2018, la présentation du programme de la Grande Ourse reste toujours un plaisir. C'est un évènement particulier qui permet un temps d'échange et vous invite à découvrir des univers musicaux sortant des sentiers battus .

Cette année, un fait marquant va renforcer notre action spécifique en direction des musiques actuelles . En effet l'association Melrose va consolider sa présence dans la programmation de la grande Ourse. Le Bacardi ayant malheureusement fermé à Callac, Melrose produira un nombre de concerts plus conséquent dans notre salle.

Cette collaboration viendra renforcer notre propre programmation qui, nous l'espérons répondra aux trois objectifs suivant et qui forment le socle d'une vie culturelle dynamique et accessible.

Tout d'abord la diversité avec une programmation variée mêlant l'humour, le rock, le blues, la musique pop, mettant à contribution notre curiosité

La qualité ensuite, elle donne d'ailleurs tout son sens à la diversité que nous avons voulue.

Et enfin le lien humain qui au détour des spectacles fait le sel de la vie, ce partage de moments uniques entre artistes et publics.

Ce début d'année doit être un pas vers une réflexion plus large en ce qui concerne un projet culturel pour Saint Agathon, s'incluant au niveau du territoire de GP3A.

C'est l'occasion de se projeter ,de nouer de nouveaux partenariats, et ainsi tout simplement grandir .

Je terminerai mon propos ,en souhaitant vous voir franchir les portes de la Grande Ourse pour vous enthousiasmez au son des artistes que y seront accueillis. ■

Patricia BEUREL, notre nouvelle adjointe à la culture en compagnie de Gérard BOUÉTEZ, nouveau conseiller municipal et membre de la commission culture.

- **Dimanche 28 JANVIER** • 17h • La mairie de Saint-Agathon présente • **NORA HAMZAWI**
- **Dimanche 4 FEVRIER** • 17h30 • L'association Melrose présente • **ELLIOTT MURPHY**
- **Dimanche 11 FEVRIER** • 17h30 • L'association Melrose présente • **GUY KING** • Blues
- **Dimanche 18 MARS** • 17H30 • La mairie de Saint-Agathon présente • **NINA ATTAL trio**
  Dans le cadre du Festival Autour d'Elle • Soul-blues-funk • Tarif unique • 7 euros
  la recette complète du spectacle sera reversée à la Maison de l'Argoat pour son engagement contre la violence faite aux femmes.
- **Dimanche 25 MARS** • 17H30 • L'association Melrose présente • **Ms. NICKKI** and the Memphis soul connection
  Blues-soul
- **Dimanche 8 AVRIL** • 17h30 • L'association Melrose présente • **KEITH JOHNSON** • Blues
- **Vendredi 20 AVRIL** • 21h30 • L'association Melrose présente • **NO ONE IS INNOCENT**
  Dans le cadre du Festival Pas Sages • Rock
- **Dimanche 22 AVRIL** • 17h30 • L'association Melrose présente • **The CHRIS SLADE timeline** • Rock-blues
- **Dimanche 6 MAI** • 17h30 • La mairie de Saint-Agathon présente • **COCK ROBIN** • Pop

NO ONE IS INNOCENT

"Elu meilleur groupe et meilleur concert de l'année par les auditeurs de Bring The Noise (Oui FM), No One Is Innocent enfonce le clou avec un incroyable album/DVD live de leur concert du 30 novembre 2015 à La Cigale. Conscient de l'importance de ce concert après les attentats parisiens, le groupe décide d'inviter l'équipe de Charlie Hebdo à venir s'exprimer sur scène. Un moment de grâce qui exorcise l'horreur à coup de « même pas peur ». Plus qu'un simple concert « Barricades Live » transcende le pouvoir des guitares et témoigne qu'en 20 ans d'existence le groupe n'a jamais perdu le chemin des barricades.

GUY KING

Originaire d'Israël, Guy King effectué son premier voyage aux Etats-Unis à l'âge de 16ans. Après avoir navigué entre Memphis et la Nouvelle-Orleans, il élit définitivement domicile à Chicago afin d'assouvir sa passion dévorante pour le blues. Willie Kent le repère et en fait son chef d'orchestre de 2000 à 2006. A la mort du bassiste, King se lance dans une carrière en solo en jouant et tournant beaucoup à Chicago et Amérique du Sud. Son arrivée au sein de la prestigieuse maison Delmark change la donne, d'autant que le producteur Dick Shurman a mis les petits plats dans les grands pour faire du disque "Truth" une réussite.

Son jeu de guitare est exceptionnel, à te point que l'on peut d'ores et déjà l'intégrer parmi la liste -ô combien restreinte !- des grands stylistes de la six cordes.

NINA ATTAL trio

Après avoir accueilli la journée contre la violence faite au Femmes à la Grande Ourse en novembre 2017, la mairie de Saint-Agathon a souhaité confirmer son engagement auprès de l'association « La Maison de l'Argoat » et du « Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ». Ainsi, la totalité de la recette du concert sera fléchée sur le financement d'un programme de reprise en confiance des femmes avec un passé conjugal violent, et qui sont en reconstruction.
L'artiste Nina Attal, a assoupli ses conditions pour contribuer à sa manière, à l'évènement.

Nina Attal envoie bouler les chapelles. Véritable bête de scène de 25 ans, aussi à l'aise dans des solos de guitares bluesy enflammés, des ballades soul envoûtantes, que dans le funk le plus dansant.

NORA HAMZAWI

C'est avec un sens du détail obsessionnel que Nora décortique son quotidien. Cachée derrière ses lunettes, elle scrute ses névroses et taquine celles de son public. Reine de la mauvaise foi, elle dresse un portrait acide d'une femme d'aujourd'hui, en un peu plus ballonnée. Anxieuse et parano, elle est la *girl next door* qu'il vaut mieux croiser sur scène que sur son palier.

LA GRANDE OURSE
Karr Arzhur

ELLIOTT MURPHY

Lorsque "Aquashow", le tout premier album d'ELLIOTT MURPHY, sort en novembre 1973, les critiques unanimes lui réservent un accueil triomphal. On voit fleurir des articles dans des journaux aussi prestigieux que Rolling Stone, Newsweek, The New Yorker... Radios et télévisions enfoncent le clou et consacrent ELLIOTT comme le nouveau Dylan, le nouveau Lou Reed ou le F. Scott Fitzgerald du Rock'n'roll. Ces comparaisons restent éminemment flatteuses, mais immergent notre homme dans l'habituel et réducteur jeu des comparaisons que connaissent bien des nouveaux venus. En fait, ce que fut ELLIOTT MURPHY - et surtout ce qu'il demeure contre vents et marées depuis plus de trente-cinq ans - se décline sur une riche palette d'adjectifs, de rôles et de compétences qui forcent le respect. (…)

Elliott Murphy se présentera en Duo avec Olivier Durand !

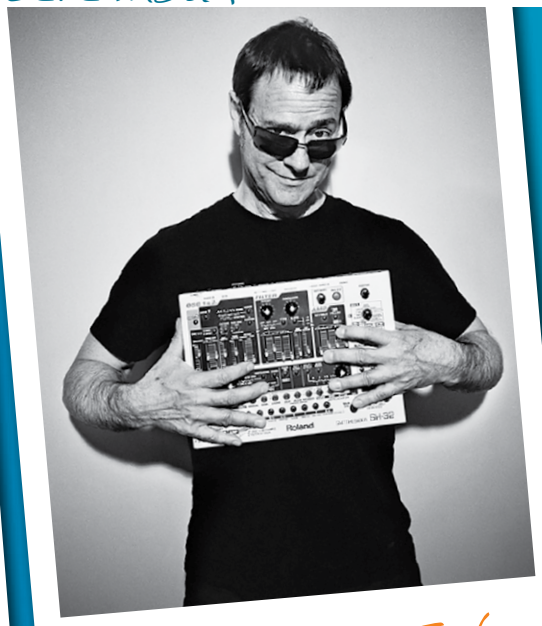

COCK ROBIN

Peter Kingsbery grandit à Austin

En 1982, il crée le groupe Cock Robin. Il enchaînera disque d'or et de platine avec ce groupe grâce à sa superbe voix et un sens aigu de la composition et de l'arrangement. 6 titres apparaîtront dans le Top 50.

Tout y est – et même plus ! Sa voix irrésistible, son talent de songwriter hors du commun et de délicieuses sonorités électro classieuses et contemporaines. Cock Robin a une nouvelle voix féminine en la personne de l'élégante Coralie Vuillemin. Immanquable !

KEITH JOHNSON

Keith, agé de 23 ans, est déjà un bluesman accompli, lauréat du prix de l'international Blues challenge de Vicksburg (Mississippi) le 18 septembre 2016.

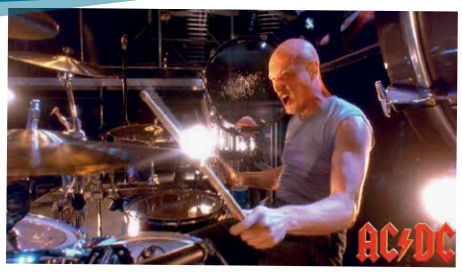

The CHRIS SLADE timeline

Le batteur d'AC/DC a un CV énorme : il commence sa carrière pro avec Tom Jones en 1963 !

Il tourne également avec de nombreux artistes, dont David Gilmour. Chris Slade rejoint AC/DC sur le mythique album Razors Edge. Sa puissance, sa mise en place diaboliquement métronomique et son kit avec les 2 grosses caisses latérales marque l'histoire du Rock .

Il est de retour dans AC/DC depuis 2015. En parallèle, il propose avec les 5 musiciens de son groupe CHRIS SLADE TIMELINE un set retraçant le côté Rock de sa carrière.

Ms. NICKKI

Venez vous plonger dans l'atmosphère brûlante des Juke Joints de Memphis avec Miss NICKKI et la burning team bordéo-nantaise qui l'accompagne !!!

Miss Nickki est une « blueswoman » de 38 ans née a Holly Springs (Mississippi), berceau de la musique noire américaine dont elle est une représentante aujourd'hui..

Sur scène, c'est une onde de choc qui se propage ! Elle aime chanter et partager son amour pour le Blues et la Vie ! Elle sait le montrer et « emmener » les gens, c'est l'école américaine du show aussi...

Programme Festival Autour d'Elle

10 ans déjà, pour ce festival réunissant à l'initiative de Ploumagoar toute les villes de la Communauté de Communes autour de la Journée de la Femme. Pour cet anniversaire, c'est une programmation particulièrement riche que les municipalités de Guingamp, Ploumagoar, Saint Agathon, Grâces, Pabu, Plouisy, Louargat et Pontrieux vous ont concocté.

PARCOURS DE FEMMES

Soirée double plateau « Avant-première »
Jeudi 22 février à 19h30

« Au feu au-dedans » de Fernanda Barth – Création 2018

En rassemblant des témoignages de femmes célèbres (Barbara, Élisabeth Badinter, Dalida, Simone de Beauvoir...) ou anonymes, des interviews, ou bien des textes littéraires, ce spectacle célèbre les femmes et la féminité.

« Hedda » de Lena Paugam – Création 2018

L'histoire d'Hedda Nussbaum, une femme américaine rendue célèbre en 1987 suite à une affaire judiciaire où elle fut accusée par son mari d'avoir tué sa fille adoptive. Ses défenseurs furent nombreux à la présenter comme victime de violences physiques et psychologiques exercées sur elle par son mari.

Théâtre du Champ au Roy de Guingamp
Durée totale : 2h30
Pour adultes et adolescents
Entracte avec dégustation de soupe
Tarif : 16€ /11€/10€/5€

LANCEMENT DU FESTIVAL AUTOUR D'ELLE

Avec la complicité de l'épistolaire (Ingrid Vasse)
Vendredi 2 mars à 18h30

J'viens d'une autre époque. J'suis comme sortie du tiroir d'une commode, un fantôme d'une nuisette d'Héloïse, de Juliette Drouet, d'Arletty ou de Barbara … Et je suis devenue l'Epistolaire.

Salle PloumExpo à Ploumagoar
Durée : 1h15

Du 3 au 17 mars

C'est à Ploumagoar que la première édition de la manifestation a pris place en 2009. Pour cette dixième édition, on vous propose de vous replonger dans les souvenirs de ce festival, qui vous a tantôt fait sourire, vous a ému, voir qui vous a touché. Chaque artiste, à sa façon, a fait le point sur la place de la femme dans notre vie d'aujourd'hui, en fonction de notre territoire. Laissez-vous guider par des années d'animations, des jours de plaisirs, des heures d'émotions, et des minutes de réflexions…

Salle PloumExpo à Ploumagoar
Mercredi, samedi : 10h-12h / 14h-18h
Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

EXPOSITION « GRÂCES A ELLES »

Du 3 au 17 mars

Sophie Degano, artiste plasticienne, est inspirée depuis toujours par la condition féminine. Ces différentes créations rendent hommage à celles qui se sont battues pour leurs idées. Nous voyageons du XII[e] au XX[e] siècle à la rencontre de 60 femmes, provenant de toutes les classes sociales et de tous les métiers.

Elles sont femmes d'affaires, artistes, scientifiques, sportives, femmes de lettres ou résistantes. Tous types de profils s'y retrouvent : des femmes mariées, des femmes fières de leur célibat, de leur homosexualité, de leur bisexualité ou revendiquant leur droit à ne pas vouloir d'enfant, ou d'être pleinement heureuse dans leur maternité.

Mais elles ont toutes un point commun : lutter contre l'injustice et toutes les formes de discriminations faites aux femmes et de s'engager sans faille pour leurs idées.

Médiathèque de Pabu
Mardi : 16h30-18h30
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h - Samedi : 10h-12h
Médiathèque de Ploumagoar
Lundi, Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h30 / 14h-16h

EXPOSITION GRAFF SOUSTRATIF

Du 2 au 18 mars Graff soustratif en live !
le Samedi 3 mars de 14h à 17h

L'artiste-plasticien Philippe Chevrinais pratique le reverse graffiti, ou dessin soustractif en français. Il s'agit d'une forme de tag qui utilise le Karcher au lieu des bombes de peinture. C'est la trace de propreté du mur faite par le Karcher qui laisse apparaître le dessin.

Il investira le cœur de ville de Pontrieux avec ses graffitis, révélant des escaliers, ponts ou porches grâce à son karcher.

Un travail de médiation sera réalisé auprès des jeunes de l'agglomération le lundi 5 mars.
Cœur de ville de Pontrieux

LA VITA POSSIBILE

Sortie en avant-première
Dimanche 4 mars à 18h

Anna et son fils Valerio fuient un homme et Rome pour finir dans les colonnes d'un journal comme un fait divers comme tant d'autres. Elle est brisée corps et âme ; il est fermée, fragile, habité par le ressentiment. Cependant une "vie possible" existe. Se rebeller est non seulement nécessaire : parfois, c'est même un devoir. Anna et Valerio le savent. Ils sont convaincus de pouvoir se remettre à vivre comme avant, parce qu'ils le veulent de toutes leurs forces.

Cinéma Les Korrigans à Guingamp
Durée : 1h40
Tarif spécial Festival : 3,5 €

« GRANDE OURSE » DE LA COMPAGNIE LA GUILDE

Jeudi 8 mars à 20h30

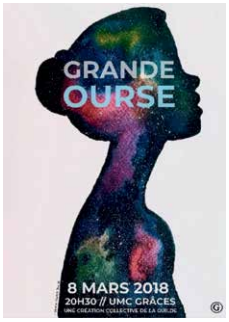

Un petit garçon entre sur scène. Il joue. Sur son passage, les têtes des poupées volent, les posters se déchirent, l'espace est un champ de bataille. Soudain, un carnet tombe sur scène. L'enfant plonge dans ce journal intime et nous transporte dans un univers qui lui semble bien étrange...

Avec Luc Rodier
Mise en scène : Guillaume Jacquemont
Dramaturgie : Etienne Bianco
Conception sonore : Colombine Jacquemont

Création collective
Salle Multiculturelle de Grâces
Durée : 1h

LECTURE CONCERT « LA VIE MATERIELLE »

Vendredi 9 mars à 20h30

A l'origine de ce projet, une rencontre : celle d'une comédienne, Cécile Coustillac, et d'une violoniste, Marieke Bouche. De cette rencontre naît une envie : raconter ensemble. Avec des mots et de la musique.

La Vie matérielle s'impose assez rapidement. La langue de Duras nous parle intimement. La manière qu'elle a de mêler l'intime et l'Histoire. Les Sonates et Partitas de J.S Bach nous semblent correspondre musicalement à ce que nous ressentons du texte.

Eglise de Pabu
Durée : 50 minutes

GOSPEL « NEW SPIRITUAL »

Samedi 10 mars à 20h30

La chorale New Spiritual, basée à Minihy-Tréguier (22), est née en 2006. Elle est dirigée par Sonya Pinçon, chanteuse professionnelle de Gospel déjà bien reconnue en Bretagne.

Près de trente chanteuses et chanteurs transmettent avec enthousiasme et émotion leur passion du Gospel!

Plusieurs concerts des New Spiritual ont permis au public de découvrir l'énergie et la ferveur de cette chorale.

Ils sont accompagnés par Philippe Turbin, pianiste de renom.

Eglise de Plouisy
Durée : 1h20

« MILLE ET UNE FEMMES » DE LA Cie LES MOTS EN L'AIR

Dimanche 11 mars à 15h30

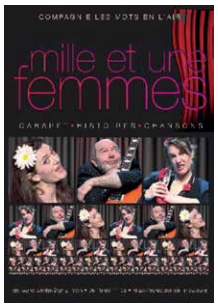

Drôle, tendre et pétillant, le spectacle Mille et Une Femmes métisse histoires, chansons et comédie.

De note en mot, des visages, des images, des portraits de femmes se dessinent. Femmes courageuses, amoureuses, généreuses, mystérieuses, merveilleuses et mères-veilleuses…

Gaëlle Bervas au chant et Cecilia aux histoires sont accompagnées par Eric Nedelec à la guitare. Ces trois complices nous emportent dans leurs univers pour un spectacle joyeux et enlevé, où l'émotion se glisse à pas feutrés.

Salle des fêtes de Louargat
Durée : 1h

FORTUNATA

Mardi 13 mars à 20h30

Fortunata a une vie tourmentée, une fille de huit ans et un mariage raté derrière elle. Elle est coiffeuse à domicile, vit en banlieue, traverse la ville, entre dans les appartements bourgeois et colore les cheveux des femmes. Fortunata se bat tous les jours avec une détermination farouche pour réaliser son rêve : ouvrir un salon de coiffure et prendre en main son destin, conquérir son indépendance et son droit au bonheur.

Fortunata sait que pour aller au bout de ses rêves, il faut de la persévérance : elle a pensé à tout, elle est prête à tout, mais elle n'a pas pris en compte la variable de l'amour, la seule force perturbatrice capable de faire vaciller toutes ses certitudes. Aussi parce que, pour la première fois peut-être, quelqu'un la regarde telle qu'elle est et l'aime vraiment.

Cinéma Les Korrigans à Guingamp
Tarif spécial Festival : 3,5€
Durée : 1h43

ATELIER

Initiation à la gravure
Mercredi 14 mars

Sophie Degano qui expose ses gravures à la médiathèque de Pabu et de Ploumagoar propose un atelier d'initiation à la gravure. L'artiste retracera brièvement l'histoire de la gravure et fera une démonstration en expliquant le support utilisé ainsi que la technique. Puis elle accompagnera le public dans la pratique de la linogravure, et du tirage selon la technique de la cuillère. Chaque participant repart avec sa matrice en linoléum et ses gravures sur papier.

Médiathèque de Ploumagoar
Durée : 2h
Age : adultes et adolescents (à partir de 14 ans)
Sur inscription : 02.96.11.10.10 (Mairie de Ploumagoar)
Tarif : 5€/participant pour fournitures

FLEUR DU DESERT

Jeudi 15 mars à 20h30

"Fleur du désert", histoire de la vie extraordinaire de Waris Dirie, gardienne de chèvres en Somalie devenue top model, est aussi une croisade contre les mutilations génitales féminines, dont souffrent plus de 100 millions de femmes dans le monde, surtout en Afrique.

Cinéma Les Korrigans à Guingamp
Tarif spécial Festival : 3,5€
Durée : 2h

CONCERT DE NINA ATTAL

Dimanche 18 mars à 17h30

Nina Attal envoie bouler les chapelles. Véritable bête de scène de 25 ans, aussi à l'aise dans des solos de guitares bluesy enflammés, des ballades soul envoûtantes, que dans le funk le plus dansant

La Grande Ourse à Saint-Agathon
Durée : 1h30
Buvette sur place
Tarif : 7 € (entièrement reversé à l'association La Maison de l'Argoat)

Les randonneurs du Frout

Au début du mois de janvier 2018, la présidente Noëlla BERTRAND avait invité ses adhérents à participer à l'assemblée générale suivie de la galette des rois à la maison des associations.

Pour les nouveaux adhérents s'adresser au 02 96 44 72 42 ou 06 64 39 89 12.

Les marcheurs ont établi un planning pour le 1er semestre 2018.

Les 58 adhérents peuvent participer aux randonnées un dimanche après-midi sur deux et tous les lundis après-midi : rendez-vous à 13h30. Le mardi après-midi les randos « cool » sont organisées sur des circuits plus courts : rendez-vous à 14h30.

Des sorties à la journée sont aussi au programme des marcheurs.

Un week-end sur la presqu'ile de Rhuys sera organisé au mois de mai.

Une potée est prévue le 20 mars prochain.

Cotisation annuelle : 30 euros, pour les marcheurs qui sont déjà licenciés : 10 euros. ■

Le bureau est constitué par

Présidente : **Noëlla BERTRAND ;**
Vice-présidente : **Marie-Annick LORGOUILLOUX ;**
Secrétaire : **Hélène ECHEVEST ;**
Secrétaire adjointe : **Yolande MAHE ;**
Trésorier : **Claude LE PLAT ;**
Trésorière-adjointe : **Nicole MARQUIER.**

Le Comité d'animation

Le Comité d'animation vous propose une pièce de théâtre le samedi 24 mars à 20h30 à La Grande Ourse.
Les neuf comédiens de l'association "Les Quinoscen'uns" de St Quay Portrieux vous présenteront la pièce "Les Maquis Stars".

Les Quinoscen'uns présentent Les Maquis Stars

Neuf comédiens de l'Association Les Quinoscen'uns montent sur scène pour vous présenter « Les Maquis Stars » une pièce de théâtre mise en scène par Kyrill Morin, écrite par Elisabeth Gérault et Lionel Malenfant sur une idée originale de Gilbert Guezou.

« Dans les années 1970, une riche héritière ambitieuse et sans scrupule veut prendre la tête de l'entreprise familiale en usant de sombres machinations pour éliminer son père malade.

Mais l'intervention des anciens compagnons du maquis du patriarche va changer la donne. »

Situations cocasses, personnages décalés, une comédie familiale pleine d'humour. ■

Ouest France : « Les Maquis Stars ont brûlé les planches » le 10/01/2018
Presse d'Armor : « Les Maquis Stars font un triomphe », le 10/01/2018

Etoile sportive du frout

Après plus de 40 ans d'existence, le club s'est structuré et compte près de 180 licenciés dont près de 100 jeunes joueurs en école de foot âgé de 5 ans jusque aux équipes de jeunes U13. Au delà, nos jeunes U15 à U19 composent le Groupement Jeunes du Traou, regroupant des jeunes des clubs voisins Pommerit Le Merzer, Goudelin. Principal rendez vous de la saison, notre tournoi se déroulant à la mi juin depuis 3 ans regroupant près de 700 enfants.

Le bureau présidé par Yann GUILLOU compte 19 membres et un bon nombre de bénévoles dont des fidèles comme Jean Noël DEFAY (19 ans de secrétariat), Eric BANNIER (40 années de licence), David LEZORAINE (10 ans de présidence) ou encore Jeremy GOARIN (arbitre du club depuis 6 ans et candidat à l'arbitrage niveau Ligue) et Pierrick HEURTAULT (15 ans à la tête de l'école de foot).

En cette saison 2017-2018, les équipes séniors A et B évoluent en championnat District D3 et D4. A ce jour, l'équipe fanion se classe 1ere dans son groupe et aura à cœur d'atteindre son objectif de montée à l'échelon supérieur. Quant à l'équipe B, elle tentera de garder de bons résultats dans la bonne humeur.

Le club ne peut vivre sans l'aide de partenaires et de bénévoles. C'est ensemble, (collectivités, entreprises, commerçants, artisans) en réunissant nos envies, compétences, notre passion pour le football, que nous pourrons faire avancer le club. Le club avait un projet d'équipement. Ainsi, tous les licenciés ont pu être équipé d'un survêtement et de sac de sport.

Pour les prochaines saisons, le challenge sera de garder nos jeunes mais de développer notre école de foot et de faire évoluer nos équipes séniors à des niveaux supérieurs. ■

U8-U9

U12-U13

Séniors

Collectif pour Kerenez

Le Collectif pour Kerenez a pour vocation de faire vivre le petit manoir de Kerenez en proposant des résidences d'artistes, en organisant des manifestations culturelles et artistiques, et en favorisant les partages de savoir-faire.

Année 2018 : une nouveau dynamisme pour le Collectif pour Kerenez !

L'année 2017 a été riche pour le Collectif pour Kerenez avec de nouvelles forces vives et de nouvelles idées pour la suite.

Jusqu'alors nous avons régulièrement accueilli des artistes en résidences, en 2017, nous avons eu l'honneur d'accueillir en **résidence Les Vilars** (sélectionné cette année pour les concerts de sélection du festival Printemps de Bourges!)

Nous organisons également depuis plus de 10 ans les **Rencontres Estivales de Kerenez** (REK): cinq jours de vie commune, dans un esprit amical et familial, de création artistique libre et de rire (du lundi au vendredi) avec le bouquet final le samedi : une soirée de spectacles uniques et éclectiques, ouvert à plus de public.

Pour la deuxième année consécutive, le Collectif a participé au **Festival « Scènes d'Automne au Jardin »** organisé par le Conseil Général, les sons d'accordéons et saxophones de Mazad Café ont ainsi fait frémir le beau hêtre pourpre du jardin.

Et la grande nouveauté a été l'organisation de deux **Grandes Champêtres** (en juin et en octobre) : deux **soirées Repas–Concert**, où l'on a pu déguster la cuisine de cuistots passionnées et écouter les concerts déjantés des Vilars et Jana Show (musique brésilienne).

Pour 2018, nous allons poursuivre sur cette lancée, avec des **résidences d'artistes**, les **REK** mais aussi les Grandes Champêtres que nous espérons plus nombreuses, le **Festival Scènes d'Automne**, la mise en place au cours de l'année de moments de **partage régulier autour de la poterie et également un stage de marionnette** est prévu au **printemps.**

Prochainement auront lieu des **chantiers collectifs et participatifs,** pour la rénovation, en matériaux écologique du Ty Goz (bâtiment mis à disposition au Collectif). Préparez vos truelles ça va chaux-er ! (Chantier ouvert à toutes personnes désireuses d'apprendre ou/et d'échanger)

Pour suivre la vie de Kerenez, un blog : www.kerenez.com

Si vous souhaitez nous rejoindre, si vous voulez davantage d'informations sur le Collectif pour le Kerenez et ses activités, contactez-nous ! ■

Zoom à talents

Après un parcours enrichi de l' expérience artisanale, reprise d'études, reconversion diplômante et une dizaine d'années au service de l'accompagnement (assistante sociale), Carole André a créé son activité professionnelle pour accompagner les adultes et aussi les ados à mieux se comprendre pour faire des choix éclairés

Elle a enrichi sa palette d'outils (certification haute école coaching Paris 5- Formation en orientation scolaire, franchise « un après midi pour demain » pour son concept novateur issu des sciences neurocomportementales. (Une seule séance pour définir les champs professionnels adaptés).

Ce qui la motive c'est l'accompagnement au projet, au changement, pour que chacun puisse s'épanouir dans les domaines de la vie privée, vie professionnelle et scolaire. Dans tous les cas chacun doit d'abord identifier ses potentiels , ce qui fait sens pour lui, ce qui est essentiel. Alors les orientations scolaires, repositionnements professionnels, préparation à la retraite, l' organisation et l'équilibre entre vie privée vie professionnelle se dessinent sur des bases solides.

« Ce travail permet de choisir et non subir. Agir avant d' être en souffrance (le ras le bol professionnel…) en résumé c'est se découvrir pour se comprendre, se comprendre pour agir. Agir pour s'accomplir… et assumer ses choix sans culpabilité parce qu'ils vous appartiennent. Avec tout ce qui fait sens vous vous. . Mon parcours professionnel a été un vrai moteur pour lancer cette activité et permettre aux autres de se sentir à leur juste place. Être en accord entre ce qu'ils sont ce qu'ils font. Ceci à tout âge ! ». ■

Carole ANDRÉ
Sur RDV. 22 rue des écoles
22200 Saint. Agathon.
Tel 06-10-40-70-26
www.idee.solutions

Nécrologie

Lionel BIHANNIC

un élu qui a transformé le visage de la commune

Son rôle d'adjoint il l'a endossé, au début, avec timidité mais rapidement il l'a assumé avec compétente, passion, enthousiasme et pugnacité. Ces traits de caractère étaient plus qu'indispensables pour mener à bien les dossiers vitaux de ces 10 dernières années. Ainsi, on peut citer le club house, l'extension de la bibliothèque, la maison des associations mais surtout le point d'orgue de ton investissement vu la réalisation de la salle culturelle. Cette salle n'aurait jamais atteint sa notoriété sans ton travail qui s'est prolongé par ton engagement en terme de programmation. Merci pour tout.

Daniel Goudigan

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès d'une figure de notre commune, M.Daniel Goudigan, ancien maire de Saint Agathon.

On le retrouve sur cette photo au centre entouré des élus de sa majorité lors de la mandature 2004-2008. Il avait alors pris le relai de l'équipe municipale après le décès du maire, M. Jacques Guéno en 2004.

Vélos à assistance électrique

Bonus écologique de 200 € pour les vélos à assistance électrique : bientôt la fin !

Vous avez acheté ou vous envisagez d'acheter un vélo à assistance électrique (VAE)? Vous avez jusqu'au 31 janvier 2018 pour bénéficier d'une aide de l'État.

Le vélo doit :

- être neuf ;
- ne pas utiliser de batterie au plomb ;
- disposer d'une assistance électrique qui n'utilise pas de batterie au plomb ;
- être équipé d'un moteur électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt.

Attention, une fois acheté, si vous avez bénéficié d'une aide de l'Etat, **vous ne pouvez pas vendre votre vélo électrique dans l'année suivant son acquisition.**

À savoir : l'aide ne peut être accordée qu'une seule fois et ne peut pas être cumulée avec une autre aide de même nature consentie par une collectivité locale

Versement du bonus

Le montant de l'aide est fixé à 20 % du coût du vélo (TTC) sans pouvoir être supérieur à 200 €.

Pour en bénéficier, vous devez envoyer un dossier à l'Agence se services et de paiement (ASP) avec les documents suivants :

- un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois,
- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom de la personne bénéficiaire,
- l'engagement par une attestation sur l'honneur, à ne pas revendre le véhicule pendant une durée d'un an à compter de la date de facturation du véhicule ; la preuve de la possession du vélo doit être fournie à toute demande de l'ASP,
- une copie de la facture d'achat du vélo mentionnant le nom et l'adresse du propriétaire, la désignation précise du vélo (notamment la marque et le numéro de série), la date de facturation.

Une fois complet, le dossier doit être envoyé par courrier au « service - Bonus écologique » de l'Agence de services et de paiement (ASP) - Direction régionale Bretagne
Forum de La Rocade - ZI Sud-Est
CS 17429 - 40, rue du Bignon
35574 Chantepie cedex.
Tél. 02 99 86 78 00 ou
dr035@asp-public.fr ■

Prestation écologique dans votre jardin

Sachez quoi demander à votre jardinier !

Pas le temps d'entretenir votre jardin ? Manque de compétences ou de matériel ? Vous avez choisi de faire appel à un professionnel du paysage pour vous aider… avec une certitude : pas de pesticides dans mon jardin !

Vous pouvez exiger un entretien de votre jardin au naturel quel que soit le professionnel choisi : paysagiste, jardinier payé en CESU…

Quels sont les préalables à connaître, les points de vigilance pour choisir votre professionnel et la prestation la plus proche de vos attentes ? Voici quelques exemples :

- **Je veux faire tondre ma pelouse :** demandez une tonte d'au moins 7 cm pour éviter la pousse des indésirables et demandez que les tontes soient valorisées sur place en paillis, au compost ou en coupe mulching. Et surtout pas de désherbage sélectif !
- **Je veux faire tailler ma haie :** demandez que les déchets de taille soient taillés sur place et installés au pied de votre haie. Le sol ainsi couvert évitera la pousse des indésirables, gardera le sol frais et humide. La décomposition des copeaux permettra en outre d'enrichir le sol.
- **Je veux faire désherber ma cour :** trouvez un professionnel qui a le matériel nécessaire pour désherber mécaniquement. Et n'hésitez pas à tolérer quelques plantes sauvages, elles feront le bonheur des abeilles et des papillons.

Retrouvez tous les conseils sur **la fiche pratique « *Choisir une prestation écologique pour l'entretien de mon jardin* »** éditée en 2017 par la Mce et Eau et Rivières de Bretagne sur www.jardineraunaturel.org. ■

Articles rédigés par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

1 Toit, 2 générations

Ce service de cohabitation intergénérationnelle coordonné par l'Association Départementale Information Jeunesse des Côtes d"Armor (ADIJ 22), permet de mettre en relation un senior disposant d'une chambre libre avec un jeune recherchant un logement.

1 toit, 2 générations - Côtes d'Armor

LA COHABITATION, BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT PARTAGÉ !

Le senior propose au jeune de l'héberger en échange d'un temps de présence au domicile (partage du repas, discussion, échanges de savoirs…) et d'un accompagnement dans certaines tâches de la vie quotidienne (faire les courses ensemble, jardiner ensemble…)

Cette cohabitation permet de partager des moments conviviaux tout en s'entraidant mutuellement.

La présence d'un jeune au coté du senior ne se substitue en aucun cas aux services de soutien à domicile existants ou nécessaires.

"1 Toit, 2 Générations-Côtes d'Armor" n'est pas non plus une simple solution d'hébergement moins cher ; c'est avant tout un échange, une expérience solidaire. Une réelle motivation est donc nécessaire et implique de partager cette intiative et d'adhérer au projet.

Un suivi régulier est assuré, tout au long de la cohabitation par les référents des territoires adhérents. ■

Cette formule est basée sur l'échange mutuel entre jeune et senior.

Association Départementale Information Jeunesse Côtes d'Armor

"1 Toit, 2 Générations-Côtes d'Armor" coordonné par l'ADIJ 22

www.1toit2generations-cotesdarmor.fr/

Séniors consommateurs : ayez les bons réflexes !

Les séniors consommateurs achètent par Internet, sur les foires et salons, se font démarcher à leur domicile ou par téléphone, concluent des contrats d'assurance dépendance, d'assurance vie, de téléassistance, deviennent particuliers-employeurs en employant des intervenant-e-s à domicile...

Leurs actes d'achat ou de contractualisation, nombreux et variés, nécessitent quelques mises en garde afin d'éviter que ce public, parfois captif ou vulnérable, ne devienne victime de pratiques peu scrupuleuses ou abusives.

Alors, pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé. C'est pourquoi, la Maison de la consommation et de l'environnement et la Direccte Bretagne (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi) ont édité **un guide pratique « Réflexes séniors » à destination des personnes âgées et des personnes les entourant** afin de leur permettre de rester des Conso 'acteurs, maîtres de leurs choix de consommation.

Ce guide, organisé autour de quatre thèmes de la vie quotidienne - acheter, se protéger, se loger, être aidé - est décliné en format papier, mais aussi sur Internet www.mce-info.org. Il rappelle les règles et les enjeux de nombreux sujets de consommation et met en avant des points de vigilance afin de pleinement informer les séniors consommateurs Bretons.

Ce guide gratuit est disponible à la Mce – 48 boulevard Magenta – 35 000 Rennes ou téléchargeable sur https://www.mce-info.org/publications.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org.

Infos diverses

La commune tend à aller vers le zéro phyto

Pour cela la propreté de l'espace public est l'affaire de tous. Chacun est tenu d'entretenir devant sa propiriété et les déchets divers ne doivent pas traîner sur les espaces publics.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2017, les demandes de cartes nationales d'identité se font sur rendez-vous à la Mairie de GUINGAMP, le premier RDV se faisant à 9H et le dernier à 16H30, à raison de 30 minutes par dossier.

Il est possible de faire une pré-demande. Pour cela, la personne doit ouvrir un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : https// predemande-cni.ants.gouv.fr/ Attention, la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas la personne de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

IMPORTANT : la présence du demandeur est obligatoire pour la prise d'empreinte.

Pour les mineurs, la présence de l'un des parents est obligatoire (autorisation parentale).

Etat civil

Rétrospective administrative de l'année 2017 : d'un point de vue démographique, notre commune a accueilli 15 nouveaux nés, nous avons célébré 4 mariages, mais également, nous avons à déplorer 27 décès.

Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair. Inscription à faire en Mairie.

Destruction des chardons

Les conséquences sont très dommageables pour les terres en cultures et plus généralement pour toutes les surfaces agricoles ou non. Concernant les terrains privés le maire peut après une mise en demeure du propriétaire faire procéder à l'échardonnage aux frais de celui-ci.

Achat d'un nouveau camion pour l'équipe technique municipale

Le véhicule précédent, une camionnette en bout de course a été avantageusement remplacée par ce nouveau fourgon. Le grand volume permet notamment de transporter directement le matériel lourd et de laisser de l'outillage à poste et d'éviter d'inutiles aller-retour. On charge par exemple les tables de 2m50 qui servent si souvent lors des divers manifestations et les grilles d'exposition de même longueur. Il permet également de transporter le traceur directement dans le camion lors du traçage de la voirie et d'assurer du même coup la sécurité avec l'achat complémentaire d'un triflash de signalisation magnétique amovible.

Chiens en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de 87,50 €.
Merci de votre compréhension.